

Des émissions de Gaz à Effet de Serre au dessus de la moyenne nationale

Les émissions de Gaz à effet de serre (GES) de la Franche-Comté sont calculées avec l'outil d'inventaire et de cadastre développé par ATMO Franche-Comté et dont les résultats sont disponibles sur l'Observatoire et prospective territoriale énergétique à l'échelle territoriale (OPTEER).

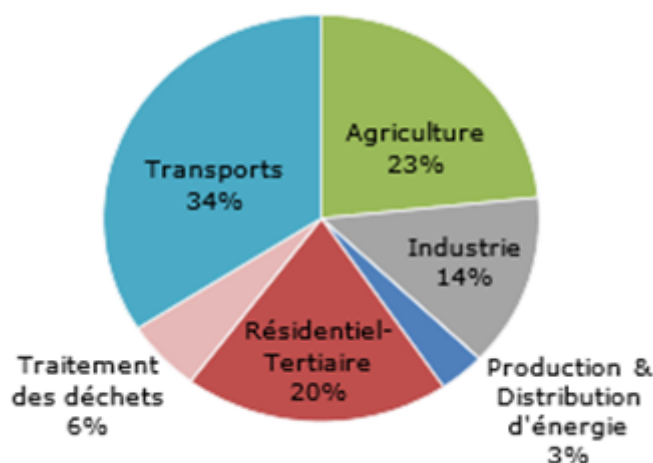
Six gaz à effet de serre directs sont pris en compte dans le calcul des émissions : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane, le protoxyde d'azote, les hydrofluorocarbures, les perfluorocarbures et l'hexafluorure de soufre. Toutefois, faute de données sur les gaz fluorés, seuls les trois premiers gaz sont pris en compte.

Les émissions totales de la région Franche-Comté, hors gaz fluorés, s'élèvent à **10 279 kilotonnes équivalent CO₂ pour l'année 2008**, soit environ 8.8 teq CO₂ par habitant. La moyenne en France pour la même année est de 8.2 teqCO₂/hab

Tous les secteurs sont concernés

Les émissions de GES sont réparties de façon plutôt équilibrée entre les principaux secteurs : transports (34%), résidentiel-tertiaire (20%), agriculture (23%), industrie (14 %). (Emissions 2008 directes de GES hors émissions liées à la combustion de la biomasse, source : opteer).

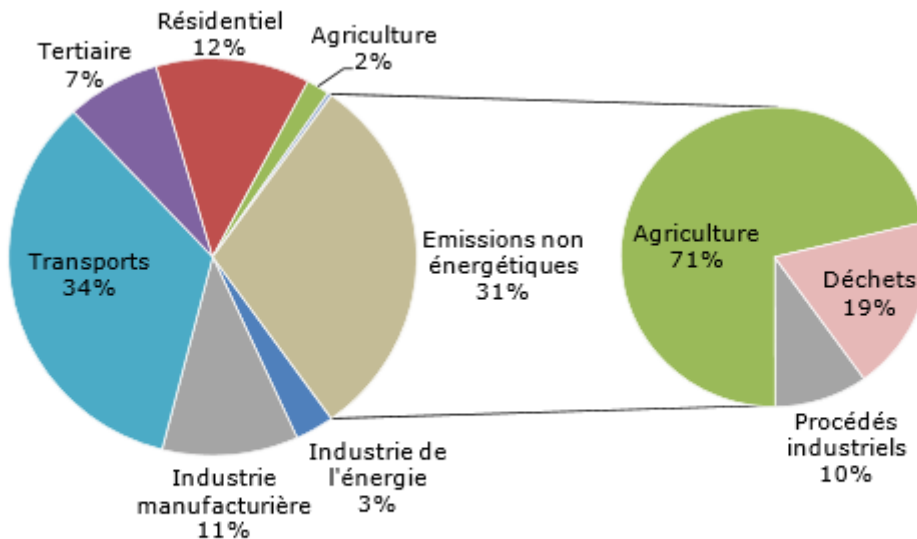
Émissions directes de GES hors émissions liées à la combustion de la biomasse



Les émissions sont principalement liées à la consommation d'énergie

Les émissions de GES liées à la production, la distribution et la consommation énergétiques représentaient 70 % des émissions régionales totales en 2008 (CO₂, CH₄, N₂O) alors que dans le même temps l'essentiel des émissions liées à des processus non énergétiques sont issues du secteur agricole (fermentation entérique, sols agricoles...).

2/3 des émissions sont liées à une consommation de l'énergie (pétrole, électricité...), 1/3 est issu d'autres paramètres tels que la méthanisation lors du stockage des déchets ou issu de l'élevage.



Émissions énergétiques et non-énergétiques de GES en Franche-Comté
(Source : OPTÉER)

Une évolution à la hausse malgré des objectifs de réduction

Les émissions régionales ont globalement progressé entre 1999 et 2008. Cette évolution est liée principalement à l'augmentation des transports, et dans une moindre mesure aux secteurs résidentiel et tertiaire. Dans le même temps la contribution de l'industrie se stabilise.

Cependant, la France affiche des objectifs de réduction clairs portés par le SRCAE.

Outre la stabilisation, la Franche-Comté devra tendre vers une réduction de ses émissions.

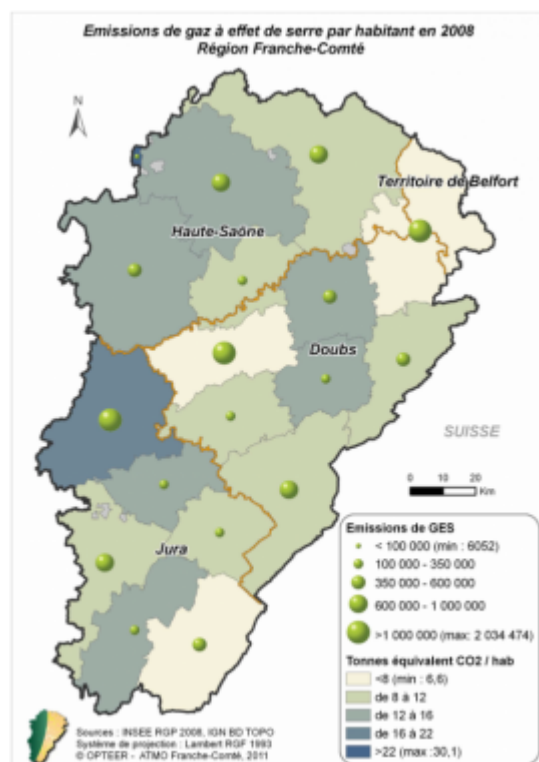
Le tableau suivant résume les **objectifs français** de réduction des émissions de GES.

Contexte	Objectifs
Protocole de Kyoto (International)	-5% pour la période 2008-2012 (-8% répartis entre les États membres) Déclinaison française : 0% par rapport aux émissions en 1990
Paquet énergie-climat (Europe)	Déclinaison française (au niveau européen, le paquet énergie climat est à -20% de réduction des GES) : -17% en 2020 par rapport à 1990 : → -14% en 2020 par rapport à 2005 pour les émissions hors SCEQE ⁵ → -21% en 2020 par rapport à 2005 pour les émissions SCEQE
Loi POPE 2005 (France)	Facteur 4 : -75% en 2050 par rapport à 1990

SCEQE : Système Communautaire d'Echange de Quotas d'Emission

Des disparités entre territoires pouvant être importantes

Les émissions de GES par habitant connaissent de fortes disparités selon les territoires. Globalement, les émissions les plus élevées se retrouvent au niveau des territoires à dominante rurale et les territoires où des activités économiques fortement émettrices sont implantées.



Indicateurs:

Emissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- Plan de site
- Mentions légales
- Authentification

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/diagnostic-thematiques/des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-au-dessus-de-la-moyenne-nationale>